

Séance du 17 mai 2021

Convocations du 11 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, et le dix-sept mai à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Rosières-en-Haye, sous la présidence de Monsieur **Claude HANRION**

Présents : Claude HANRION, Daniel RODER, Anthony BRUNET, Isabelle BARAD, Éric CLAUDOT, Ludovic ZERR, Hervé PIERROT (arrivé à 20h45), Fabrice REVOLON, Véronique TELLIEZ, Dominique CHAUMONT

Absente excusée : Patricia WARKEN

Procuration : Patricia WARKEN a donné procuration à Daniel RODER

Monsieur Dominique CHAUMONT a été nommé secrétaire de séance

21/2021-STE SPL-XDEMAT : répartition du capital social

Après avoir été informé, le conseil municipal de Rosières-en-Haye :

- approuve la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :

- le Département de l'Aube : 6 563 actions soit 51,12 % du capital social,
 - le Département de l'Aisne : 873 actions soit 6,80 % du capital social,
 - le Département des Ardennes : 330 actions soit 2,57 % du capital social,
 - le Département de la Marne : 569 actions soit 4,43 % du capital social,
 - le Département de la Haute-Marne : 293 actions soit 2,28 % du capital social,
 - le Département de Meurthe-et-Moselle : 447 actions soit 3,48 % du capital, social,
 - le Département de la Meuse : 530 actions soit 4,13 % du capital social,
 - le Département des Vosges : 476 actions soit 3,71 % du capital social,
 - les communes et groupements de communes : 2 757 actions soit 21,48 % du capital social,
- donne pouvoir au maire, à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion
- Approuvé par : 10/10

CONVENTION ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : rue de Rogéville

REFECTION DES MURS : Jardin

Côté rue des jardins : 6622 € HT

Côté rue du Four : 2605 € HT

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : lundi 21 juin 2021 (cette date sera respectée dans la mesure du possible)

Fait et délibéré à Rosières-en-Haye, le 11 mai 2021

Le Maire,

Claude HANRION